

Monsieur Graham Fraser
Commissaire aux langues officielles
344, rue Slater, 3^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0T8

Le lundi 28 mars 2011

Monsieur le Commissaire,

Je vous écris à titre de citoyen, de président de la Fondation canadienne pour le développement économique et d'employabilité et d'ancien président du RDÉE Canada. Comme vous le savez, la relation partenariale, qui fut jadis un bel exemple entre RDÉE Canada et le ministère du Développement des ressources humaines et des compétences Canada, s'est détériorée à un point tel que je souhaite porter plainte officiellement contre ce ministère en vertu de la Loi sur les langues officielles et basé sur les éléments suivants :

1. Contrairement à la Partie IV de la LLO, RHDCC a retenu les services d'un cabinet de comptables, Ernst & Young, pour faire en son nom une vérification sous la direction d'un unilingue anglophone qui a imposé à RDÉE Canada et ses collaborateurs-consultants la tenue d'entrevues exclusivement en anglais et qui a dû faire traduire la documentation soumise afin d'espérer pouvoir comprendre le contexte et la substance des données et renseignements, en dépit de son manque de formation et d'expérience professionnelle eu égard à la situation des CFA et des défis que pose leur développement économique à travers le pays.
2. Se positionnant comme le chef de file, voir le maître-d'oeuvre du gouvernement canadien pour ce qui est du développement économique et des capacités, ce qui ne cadre pas avec sa mission, RHDCC a formellement incité les autres institutions fédérales parties prenantes du Protocole d'entente de 1998 ou ayant participé au CNDÉE à ne pas répondre à la lettre du président du RDÉE Canada du 30 mars 2010, ci jointe, et à ne pas collaborer avec l'organisme communautaire formellement chargé par les CFA en 1998 et en 2007 de s'occuper de leur développement économique, lequel est indispensable à leur avenir. Ceci est contraire à la lettre et l'esprit de la Partie VII de la LLO.
3. Les institutions fédérales visées ont profité de cette *excuse* pour se désengager de leurs obligations découlant de l'engagement du gouvernement du Canada consacré à la Partie VII, particulièrement les articles 41 et 42 de la LLO et ce faisant, ont porté atteinte au Cadre d'imputabilité et de responsabilisation de 2003, aux engagements consacrés dans la *Feuille de route du gouvernement sur la dualité linguistique, 2008-2013*, à la LLO et à son esprit ainsi qu'à la finalité du régime des droits linguistiques au Canada, soit *le maintien et l'épanouissement des collectivités de langue officielle* (Beaulac) et au principe directeur de l'ordre constitutionnel canadien qu'est la protection des minorités.

4. De plus, RHDCC a agi en opposition complète à ses obligations linguistiques, en affaiblissant et en détruisant RDÉE Canada Inc., l'instrument privilégié que les CFA ont construit grâce à l'appui du gouvernement du Canada afin de s'occuper de leur indispensable développement économique. Ces actions, au cours des dernières années, incluent mais ne se limitent pas à des menaces implicites et explicites, de l'ingérence dans l'administration interne, la gestion et la gouvernance du RDÉE Canada et du Réseau qu'il a mis sur pied, de l'intimidation, des représailles, de l'animation active visant à nourrir des perceptions destructives, de la division et la zizanie au sein du Réseau. Ces actions ont eu pour effet de miner la confiance et l'esprit de collaboration, les assises mêmes de tout réseau similaire, ainsi que l'autonomie qui résulte de la prise en charge par les CFA de leur développement et qui est au coeur même du processus de développement et d'épanouissement, personnel ou collectif.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette plainte dans le respect de la Loi sur les langues officielles et de la dualité linguistique qui est au cœur même des fondements de la réalité canadienne.

Pierre Bélanger,
Citoyen, président de la Fondation canadienne du développement
économique et de l'employabilité et ancien président du RDÉE Canada
Adresse :

Pierre Bélanger
Route 11 Nord
C.P. 430
Earlton, On
POJ 1E0
Tél : (705) 563-2633